

CÉDULE A.

Dépenses à la charge du Gouvernement du Canada.

Gouverneur et secrétaire.....	\$ 10,521 00
Concierge.....	277 00
Chauffage et éclairage de l'hôtel du gouvernement	924 00—\$11,725 00
Département des Douanes.....	36,127 69
Inspecteur-général et ses employés.....	3,064 15
Trois Juges de la Cour Suprême.....	9,323 08
Juges de Circuit.....	3,400 00
Le Juges du <i>Labrador</i> et l'huissier	1,130 00
Les Juges des Cours de District.....
Département des Postes, montant net.....	8,645 00
Intérêt de la dette.....	56,578 00
Service de vapeurs sur les côtes.....	25,662 00
Protection des pêcheries.....	2,600 00
Forces volontaires	1,200 00
Service postal d' <i>Halifax</i>	21,600 00
Exploration géologique.....	2,500 00
Phares.....	22,000 00
Total.....	\$206,154 92

Actif applicable aux fins du gouvernement ;

Intérêt sur \$25 par tête, pour 130,000 habitants, \$3,250,000 à 5 par cent.....	\$162,500 00
A déduire l'intérêt sur la dette publique.....	56,578 00
	\$105,922 00
Quatre-vingts centins par tête pour 130,000 habitants (chiffre sujet à recensements).....	\$104,000 00
Pour abandon de terres de la couronne.....	175,000 00
Subside additionnel à arrêter.....	24,000 00
Total.....	\$408,922 00

L'honorable M. *Ryan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements de la *Grande-Bretagne* et du *Canada* au sujet d'une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur-Général adoptée le 8 mai 1868, demandant qu'avec le consentement de Sa Majesté les réimpressions canadiennes des ouvrages britanniques soumis au droit de propriété littéraire, soient mises en *Canada* sur le même pied que les réimpressions étrangères.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de la Chambre des Communes par l'honorable Sir *John A. Macdonald* et autres, comme suit :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 19 avril 1869.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs honneurs que cette Chambre a nommé l'honorable Sir *George E. Cartier*, Baronnet, les honorables MM. *J. S. Macdonald*, *McDougal*, *Gray*, *Dorion*, *Smith*, *Blanchet*, *Tupper*, *Morris*, *Chamberlain* et *Mills*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint de la bibliothèque,